

SECTEUR DE FORMATION 01 – ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

**REPRÉSENTATION
(ASP 5323)**

TABLEAUX D'HARMONISATION

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation	1
Tableaux d'harmonisation interordres	3
Représentation et Gestion de commerces	5
Gestion de commerces et Représentation	6
Tableaux d'harmonisation intra-ordre.....	7
Représentation et Lancement d'une entreprise.....	9
Lancement d'une entreprise et Représentation.....	10
Représentation et Vente-conseil.....	11
Vente-conseil et Représentation.....	12

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Représentation* (ASP 5323) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Représentation* (ASP 5323) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Gestion de commerces (DEC 410.D0);
- Lancement d'une entreprise (ASP 5361);
- Vente-conseil (DEP 5321).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés selon les rubriques suivantes : les tableaux d'harmonisation interordres qui font l'objet de la première partie et les tableaux d'harmonisation intra-ordre qui sont regroupés dans une deuxième partie.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence. Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

Tableaux d'harmonisation interordres

Programme de provenance : Représentation
2008

Programme de destination : Gestion de commerces
2002

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Représentation peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Gestion de commerces, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Représentation 2008 ASP – 5323 7 compétences, 450 heures		Gestion de commerces 2002 DEC – 410.D0 26 compétences, 1 605 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
445435	Établir des relations professionnelles en représentation	01TT	Communiquer et interagir dans un contexte de gestion commerciale
et			
445468	Représenter une entreprise pour la vente de produits et services		
<hr/>			
445468	Représenter une entreprise pour la vente de produits et services	01UA	Vendre des produits et des services par voie de représentation
et			
445474	Prospecter un territoire de vente		

Programme de provenance : Gestion de commerces
2002

Programme de destination : Représentation
2008

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Gestion de commerces peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Représentation, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Gestion de commerces 2002 DEC – 410.D0 26 compétences, 1 605 heures		Représentation 2008 ASP – 5323 7 compétences, 450 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
01UA	Vendre des produits et des services par voie de représentation	445468	Représenter une entreprise pour la vente de produits et services
		et	
		445443	Gérer son temps et son territoire
		et	
		445474	Prospecter un territoire de vente
01TT	Communiquer et interagir dans un contexte de gestion commerciale	445435	Établir des relations professionnelles en représentation

Tableaux d'harmonisation intra-ordre

Programme de provenance : Représentation
2008

Programme de destination : Lancement d'une entreprise
2019

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Représentation peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Lancement d'une entreprise, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Représentation 2008 ASP – 5323 7 compétences, 450 heures		Lancement d'une entreprise 2019 ASP – 5361 7 compétences, 330 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
448435	Établir des relations professionnelles en représentation	446523	Utiliser des outils technologiques
et			
445443	Gérer son temps et son territoire		
et			
445454	Effectuer des calculs commerciaux		
445474	Prospecter un territoire de vente	446544	Commercialiser ses produits ou ses services

Programme de provenance : Lancement d'une entreprise
2019

Programme de destination : Représentation
2008

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Lancement d'une entreprise peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Représentation, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Lancement d'une entreprise 2019 ASP – 5361 7 compétences, 330 heures		Représentation 2008 ASP – 5323 7 compétences, 450 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
446544	Commercialiser ses produits ou ses services	445474	Prospecter un territoire de vente

Programme de provenance : Représentation
2008

Programme de destination : Vente-conseil
2008

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Représentation peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Vente-conseil, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Représentation 2008 ASP – 5323 7 compétences, 450 heures		Vente-conseil 2008 DEP – 5321 17 compétences, 900 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
445435	Établir des relations professionnelles en représentation	448436	Établir des relations professionnelles en vente-conseil
445443	Gérer son temps et son territoire	448481	Organiser son temps de travail

Programme de provenance : Vente-conseil
2008

Programme de destination : Représentation
2008

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Vente-conseil peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Représentation, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Vente-conseil 2008 DEP – 5321 17 compétences, 900 heures		Représentation 2008 ASP – 5323 7 compétences, 450 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
448436	Établir des relations professionnelles en vente-conseil	445435	Établir des relations professionnelles en représentation
